

ANNEXE 1

CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE A L'ATTRIBUTION D'UN CONTRAT DOCTORAL PLEIN

Ouverture de la campagne :

Du **1^{er} février au 9 juillet 2018 inclus** pour des contrats débutant au 1^{er} janvier 2019.

Condition d'attribution :

Le candidat devra être inscrit en première année de thèse au 31 décembre 2018.

Dossier de candidature :

Le dossier de candidature à l'attribution d'un contrat doctoral sera transmis sous format numérique à Mme Muriel LENA (muriel.lena@culture.gouv.fr) jusqu'au **9 juillet 2018 inclus**. Il comprendra les fiches 1-2-3 au format pdf dont le poids total ne dépassera pas 2,5 Mo.

Expertise des demandes :

L'expertise est réalisée par deux enseignants/enseignantes et/ou chercheurs/chercheuses titulaires d'une HDR sur la base d'un dossier anonyme. En conséquence, la fiche décrivant le projet de thèse (seule transmise pour expertise) sera exempte des noms du candidat et de son directeur/directrice de thèse. Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas ces formats ne seront pas examinés.

Résultats :

Les candidats seront informés la première quinzaine de novembre 2018.

FICHE 1 (selon modèle joint), informations concernant :

- le/la candidat (e)
- le directeur/directrice de thèse
- la thèse et l'inscription administrative

FICHE 2 (selon modèle joint)

- avis du directeur/directrice de thèse, du directeur/directrice de l'unité de recherche, du directeur/directrice de l'établissement
- visa du directeur/directrice de l'école doctorale

FICHE 3 (selon modèle joint), projet scientifique précisant :

- les problématiques de la recherche
- les hypothèses de travail
- le corpus de l'étude
- la démarche méthodologique
- le calendrier des investigations scientifique prévues, y compris les étapes de recherche dans le cursus doctoral.

Sur papier libre :

- une lettre de candidature précisant l'éventuel engagement du doctorant à assurer pendant la durée du contrat un service complémentaire d'activités et d'enseignement (cf. article du décret du 13 décembre 2012 relatif aux doctorants contractuels)
- un curriculum vitae détaillé
- la copie d'une pièce d'identité (photocopie du titre de séjour pour les étudiants étrangers)

Les dossiers de candidature incomplets ou ne respectant pas ces formats ne seront pas examinés.